

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 24 Avril 2023

Le 24 avril deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de la commune de LENTIOL, dûment convoqué le 17 avril 2023 s'est réuni en session ordinaire à 18 heures 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Lentiol, sous la Présidence de Monsieur Henri COTTINET, Maire.

PRESENTS : Henri COTTINET, Stéphane MACHON, Frédéric BASSON, Françoise ARGOUD, Igor UKALOVIC, Sabine PELFRENE.

ABSENT :

EXCUSES : Natacha CANIARD (pouvoir H. COTTINET), Muriel SOULLIER

Secrétaire de Séance : Stéphane MACHON

Début de séance 18h40

Le compte rendu de la réunion du 20 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Gens du voyage :

A l'approche de la saison estivale, Bièvre Isère communauté informe communes, d'un possible accroissement du nombre de groupes de gens du voyage présent en Isère cette année.

Afin d'accompagner les communes dans la gestion d'accueil de ces groupes si l'un d'eux venait à s'installer sur le territoire communal, le Maire de la commune doit prendre un arrêté permanent d'interdiction de stationner en dehors des aires aménagées.

M. le Maire informe le conseil que cet arrêté n'a pas été pris. Il donne lecture d'un projet.

Après avoir entendu M. Le Maire, les membres du conseil municipal acceptent la proposition de M. Le Maire et le chargent de prendre cet arrêté afin de pouvoir être accompagné par Bièvre Isère Communauté le cas échéant.

Composition des commissions communales et intercommunales.

Suite à la démission de 3 conseillers, il convient de procéder au remplacement des démissionnaires au sein des commissions dont ils étaient représentants.

Commissions communautaires :

Urbanisme et aménagement du territoire, habitat logement : Stéphane MACHON

Eau potable, assainissement, collecte et valorisation des déchets : Frédéric BASSON

Commissions communales :

Commission Appel d'offres :

Titulaires : Stéphane MACHON, Igor UKALOVIC et Sabine PELFRENE

Suppléants : Françoise ARGOUD, Natacha CANIARD et Muriel SOULLIER

Urbanisme : Henri COTTINET - Stéphane MACHON

Salle des Fêtes : Henri COTTINET - Françoise ARGOUD – Stéphane MACHON

EHPAD Le Dauphin Bleu :

Titulaires : Muriel SOULLIER- Françoise ARGOUD

Suppléants : Natacha CANIARD – Sabine PELFRENE

Compte-rendu réunions :

M. Henri COTTINET : conseil communautaire le traitement des ordures ménagères à charge de Bièvre Isère Communauté est de 7 millions d'Euros par an pour le traitement d'environ 11 000 tonnes d'ordures.

Questions diverses :

- M. le Maire revient sur le problème récurrent rencontré au point d'apport volontaire (PAV) du quartier Charamey, qui est l'objet de dépôts sauvages de déchets de toutes natures. En effet le SMICTOM et Bièvre Isère Communauté ont pourvu les PAV du territoire de bacs gris afin de compenser le passage à tous les 15 jours de la collecte des ordures ménagères en porte à porte. Ces bacs collectés normalement toutes les semaines, sont pris d'assaut et continuellement remplis. De plus aucun tri n'est respecté (présence de pneus, herbe, carton etc qui doivent être déposés en déchèterie). Ce problème est constaté sur pratiquement toutes les communes du territoire.

Lors des dernières réunions communautaires il a été décidé de la suppression de ces bacs dès la prochaine collecte. De plus toutes les communes du territoire prendront un arrêté qui fera l'objet d'un affichage sur place, afin de mettre en garde les usagers qui ne respectent pas les lieux, que des amendes seront données aux contrevenants.

La mise en place de moloch est retardée au vu des délais de livraison du matériel et des camions, prévus normalement sur l'été 2025.

Séance levée à 19h50.

Prochaines réunions :

Vendredi 9 juin 2023 17h00 : Elections des délégués aux élections Sénatoriales du 24 septembre 2023 (Décret N°2023-257 du 6 avril 2023)

Lundi 12 juin : 18h30